

Année Scolaire 2018-2019

Élections des représentants de parents d'élèves

LA VIE PÉRISCOLAIRE

L'API agit, soutient, aide au dialogue entre les parents et la mairie pour :

- l'ajustement des horaires de sorties du centre de loisirs par rapport aux besoins des familles ;
- l'assouplissement du règlement des réservations et jours de carences pour les inscriptions à la restauration scolaire et l'accueil matin et soir ;
- obtenir une étude faite uniquement d'enseignants de l'école et permettant un paiement à l'usage et non forfaitaire, notamment les mois ayant des vacances scolaires !

L'API participe aux commissions éducatives, commissions repas...

LA VIE SCOLAIRE

L'API veille à maintenir le maximum de projets éducatifs proposés par la mairie ou autre prestataire comme :

- le sport à l'école ;
- les projets avec la médiathèque ;
- les sorties culturelles, théâtre, cinéma, musée...
- les sorties de fin d'année ;

L'API peut être amenée à proposer aussi des interventions ponctuelles auprès des enseignants et leur classe par des associations, ruche pédagogique à l'école par exemple, musique à l'école et autres idées venant de parents qui souhaitent partager et être force de propositions.

LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'API veille au bon déroulement des travaux effectués dans l'école, se réunit avec les interlocuteurs de la mairie afin d'appuyer des décisions quant aux besoins urgents ou à longs termes d'amélioration, de réparations des locaux pour que élèves et enseignants puissent travailler dans des conditions convenables.

- désengorger les entrées et sorties ;
 - sécuriser les abords de l'école ;
 - rénover les peintures des préaux ;
 - changer les huisseries ;
 - sécuriser la cour ;
 - insonoriser la cantine ;
 - faciliter l'accès à l'école pour tous
- sont nos préoccupations.*

L'API c'est aussi un groupe de parents qui échangent autour des questions collectives ou personnelles pour trouver des solutions, soutenir les familles et faire que la scolarité de nos enfants soit une réussite !

